



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance ordinaire du 4 novembre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le quatrième jour du mois de novembre 2019 à 20h.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Lynda Poulin
Peggy Poulin-Nolet

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire
Éric Morency
Mario Boily
Renald Rodrigue

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Denise Roy.

Est aussi présente :

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
 - 1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2. Administration générale et greffe**
 - 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019
 - 2.2. Adoption des comptes
 - 2.3. Avis de motion - Règlement en matière de contrôle, suivi budgétaire et délégation de pouvoir
 - 2.4. Avis de motion - Règlement d'emprunt réfection de bâtiment
 - 2.5. Dépôt états comparatifs
 - 2.6. Liste des personnes endettées pour taxes
 - 2.7. Déclaration des intérêts pécuniaires
 - 2.8. Calendrier conseil 2020
 - 2.9. Nomination maire suppléant
 - 2.10. Agent(e) accueil et immigration
 - 2.11. Banque d'heure ressources humaines
- 3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu**
 - 3.1. Rapport urbanisme
 - 3.2. Collecte matières résiduelles
 - 3.3. Mandat analyse vulnérabilité
 - 3.4. Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018
- 4. Travaux publics**
 - 4.1. Centre de services partagés du Québec
- 5. Sécurité publique et incendie**

- 5.1. Rapport d'intervention octobre 2019
- 5.2. Alerte et notification de masse CITAM

6. Loisir, organismes et activités culturelles

- 6.1. Commandites (Guignolée 2019, Porte ouverte Ferme A St-Hilaire, Fondation santé Beauce-Etchemin, Brunch des Fermières)
- 6.2. Ventilation stade
- 6.3. Sono salle municipal

7. Affaires nouvelles

8. Période de questions

9. Divers

- 9.1. Lecture de la correspondance
- 9.2. Rapport des organismes
- 9.3. Rapport mairesse
- 9.4. Réunion Budget : 19 et 26 novembre (adoption le 2 décembre?)
- 9.5. Visite garage

10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 200-11-2019

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que madame la mairesse en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté en laissant le point 7-Affaires nouvelles ouvert.

Adoptée

2. Administration générale et greffe

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019

Résolution 201-11-2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 et qu'ils renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

2.2 Adoption des comptes

Résolution 202-11-2019

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois d'octobre 2019 tel qu'inscrit à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 379 291,17\$.

Adoptée

2.3 Avis de motion - Règlement en matière de contrôle, suivi budgétaire et délégation de pouvoir

Madame, la conseillère, Lynda Poulin donne avis de motion qu'à la prochaine séance du Conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement n° 377-2019 concernant le contrôle, suivi budgétaire et délégation de pouvoir.

Un projet de Règlement est présenté et déposé séance tenante.

2.4 Avis de motion - Règlement d'emprunt réfection de bâtiment

Monsieur Eric Morency, conseiller, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 378-2019 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de rénovation aux bâtiments municipaux;
- Dépose le projet du règlement numéro 378-2019 intitulé Règlement numéro 378-2019 décrétant une dépense de 143 623 \$ et un emprunt de 143 623 \$ pour des travaux de rénovation aux bâtiments municipaux.

2.5 Dépôt états comparatifs

L'état des résultats au 31 octobre 2019 est déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière et indique des revenus de 2 311 889\$, des dépenses de l'ordre de 2 943 149\$ et des affectations de 764 149\$.

REVENUS	Budget	au 28 février	au 31 juillet	au 31 octobre	%
DE FONCTIONNEMENT					
Taxes	1 773 962	1 798 433	1 797 671	1 792 403	101.04%
Paiements tenant lieu de taxes	13 820	1 403	16 779	16 776	121.39%
Services rendus	198 494	2 983	143 313	189 941	95.69%

Impositions de droits	12 500	15	1 410	16 421	131.36%
Amendes et pénalités	2 000	324	1 125	1 125	56.25%
Intérêts	7 000	2 228	9 139	13 111	187.30%
Autres revenus	25 000	0	4 854	33 643	134.57%
Transfert	203 719	16 500	34 409	235 713	115.71%
Total de fonctionnement	2 236 495	1 821 886	2 008 700	2 299 133	1
IMMOBILISATIONS					
Transfert (subv immo)	159 100	0	20 767	12 756	8.02%
TOTAL REVENUS	2 395 595	1 821 886	2 029 467	2 311 889	96.51%
DÉPENSES					
DE FONCTIONNEMENT					
Administration générale	333 907	52 959	237 465	289 845	86.80%
Sécurité publique	215 614	10 458	166 539	187 023	86.74%
Transport routier	740 877	118 899	593 761	889 622	120.08%
Hygiène du milieu	304 195	21 168	225 637	271 397	89.22%
Santé et bien-être	48 110	31 364	43 464	57 248	118.99%
Aménagement, urbanisme et développement	71 237	23 916	70 370	76 889	107.93%
Loisirs et culture	249 844	80 631	175 762	211 211	84.54%
Frais de financement	33 503	0	18 647	18 647	55.66%
Remboursement de la dette à long terme	162 900	0	48 600	55 682	34.18%
Réserve financière	20 000	0			0.00%
Total de fonctionnement	2 180 187	339 395	1 580 246	2 057 565	94.38%
IMMOBILISATIONS					
Administration générale	2 000	0	3 819	3 819	190.95%
Sécurité publique	5800	0	1 781	1 781	30.71%
Transport routier	240 000	0	0	773 322	322.22%
Hygiène du milieu	0	0	0		#DIV/0!
Santé et bien-être	341 706	0	0		0.00%
Aménagement, urbanisme et développement	139 508	0	2 507	4 179	3.00%
Loisirs et culture	59 100	0	20 692	20 692	35.01%
Propriétés destinées à la revente	1	0	82 121	82 121	8212071.00%
Total immobilisation	788 115	0	110 920	885 913	112.41%
TOTAL DÉPENSES	2 968 302	339 395	1 691 166	2 943 478	99.16%
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES					
Surplus accumulé affecté	0	0			#DIV/0!
Financement	-505 706	0		-764 149	151.11%
Réserve financière et fonds réservé	-67 000	0			0.00%
Produit de cession	0	0			#DIV/0!
Total autres activités financières	-572 706	0	0	-764 149	0.00%
Surplus (déficit)	-1	1 482 491	338 301	132 560	0

2.6 Liste des personnes endettées pour taxes

Résolution 203-11-2019

CONSIDÉRANT l'article 1022 du Code Municipal à l'effet que la secrétaire-trésorière doit préparer en novembre la liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales;

CONSIDÉRANT que cet état doit être soumis au Conseil et approuvé par lui;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne approuve l'état des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales.

Adoptée

2.7 Déclaration des intérêts pécuniaires

Les membres du Conseil déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires. Cette déclaration est obligatoire en vertu des dispositions des articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*.

2.8 Calendrier conseil 2020

Résolution 204-11-2019

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020. Ces séances débiteront à 20h:

13 janvier	10 février
9 mars	6 avril
4 mai	2 juin
6 juillet	11 août
14 septembre	5 octobre
9 novembre	7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adoptée

2.9 Nomination maire suppléant

Résolution 205-11-2019

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE nommer Alain St-Hilaire comme maire suppléant et ce, pour un mandat d'une année.

Adoptée

2.10 Agent(e) accueil et immigration

Résolution 206-11-2019

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière mit en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour soutenir la mise en commun de ressources matérielles entre plusieurs organismes municipaux;

ATTENDU QUE les besoins et les orientations présentés par le Conseil en matière d'accueil et d'intégration des travailleurs immigrants;

ATTENDU QUE l'intérêt de la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne est de partager cette ressource avec la MRC Robert-Cliche;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'APPROUVER le Projet de partage d'une ressource d'accueil et d'intégration pour les travailleurs immigrants, avec la MRC Robert-Cliche;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC Robert-Cliche à présenter une demande dans le cadre du Programme de mise en commun des ressources du MAMH;

DE DÉCLARER que la MRC Robert-Cliche est l'organisme désigné responsable du projet;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée

2.11 Banque d'heure ressources humaines

Résolution 207-11-2019

Il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'acheter une banque de 100 heures au coût de 6 000\$.

Adoptée

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

3.1 Rapport urbanisme

Le rapport des permis émis pour le mois d'octobre est déposé au conseil tel que préparé par la responsable de l'urbanisme, Mme Mélissa Chrétien.

3.2 Collecte matières résiduelles

Résolution 208-11-2019

ATTENDU QUE le contrat pour la collecte des matières résiduelles vient à échéance le 31 décembre 2019;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche est toujours en attente du rapport pour la collecte des matières organiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE prolonger pour une période d'un an le contrat de collecte des matières résiduelles avec Services Sanitaires Denis Fortier au montant de 43 575\$ avant taxes.

Adoptée

3.3 Mandat analyse vulnérabilité

Résolution 209-11-2019

ATTENDU QU'une analyse de vulnérabilité des sources d'alimentation en eau potable est requise en vertu du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), qui est entrée en vigueur le 14 août 2014;

ATTENDU QUE ce règlement introduit de nouvelles exigences pour les prélèvements d'eau de catégorie 1 (destinés à plus de 500 personnes), dont l'obligation de produire au plus tard le 1er avril 2021 une analyse de vulnérabilité de sa source d'alimentation en eau potable;

ATTENDU QUE pour la réalisation de son analyse de vulnérabilité, la Municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne a demandé une aide financière dans le cadre du programme pour la protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) qui offre aux municipalités concernées une aide financière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

De mandater M. René Lamontagne de la firme Arrakis Consultants pour la réalisation de cette analyse au montant de 20 319.00\$.

Adoptée

3.4 Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018

Une copie du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018 est déposée au conseil. Ce rapport a été envoyé et accepté par le ministère des Affaires municipale et de l'Habitation.

4. Travaux publics

4.1 Centre de services partagés du Québec

Résolution 210-11-2019

Il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'autoriser la directrice générale, Mme Dominique Giguère, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document d'entente avec le Centre partagés du Québec.

Adoptée

5. Sécurité publique et incendie

5.1 Rapport d'intervention octobre 2019

Résolution 211-11-2019

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accepter le rapport mensuel d'octobre 2019 du service incendie tel que préparé par le directeur incendie, Robert Ruel.

Adoptée

5.2 Alerte et notification de masse CITAM

Des informations seront prises pour connaître les coûts pour l'acquisition de l'application alerte et notification de masse offerts par CITAM.

6. Loisir, organismes et activités culturelles

6.1 Commandites (Guignolée 2019, Porte ouverte Ferme A St-Hilaire, Fondation santé Beauce-Etchemin, Brunch des Fermières)

Résolution 212-11-2019

Il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accorder une aide financière de:

- 200\$ à la Guignolée 2019 organisée par le Comité d'aide Beauceville;
- 250\$ pour la journée porte ouverte tenue à la Ferme A. St-Hilaire;
- 200\$ pour le brunch annuel du Cercle des Fermières;

DE refuser la demande de la Fondation santé Beauce-Etchemin.

Adoptée

6.2 Ventilation stade

Point reporté.

6.3 Sono salle municipal

Des informations seront prises pour l'ajout de tuiles insonorisantes au plafond.

7. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

8. Période de questions

Aucune question dans la salle.

9. Divers

9.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.

9.2 Rapport des organismes

Les conseillers concernés font un rapport des organismes: l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Larochelle.

9.3 Rapport mairesse

La mairesse, Mme Denise Roy, fait son rapport de la dernière séance du conseil des maires de la MRC Robert-Cliche.

9.4 Réunion Budget : 19 et 26 novembre (adoption le 2 décembre?)

Les réunions pour le budget 2020 seront les 19 et 26 novembre. L'adoption est prévu pour le 2 décembre.

9.5 Visite garage

Une visite sera faite au garage le 19 novembre prochain à 18h30.

10. Levée de l'assemblée

Résolution 213-11-2019

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 21h10.

Adoptée

Je, Denise Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denise Roy,
Mairesse.

Dominique Giguère,
Directrice générale.